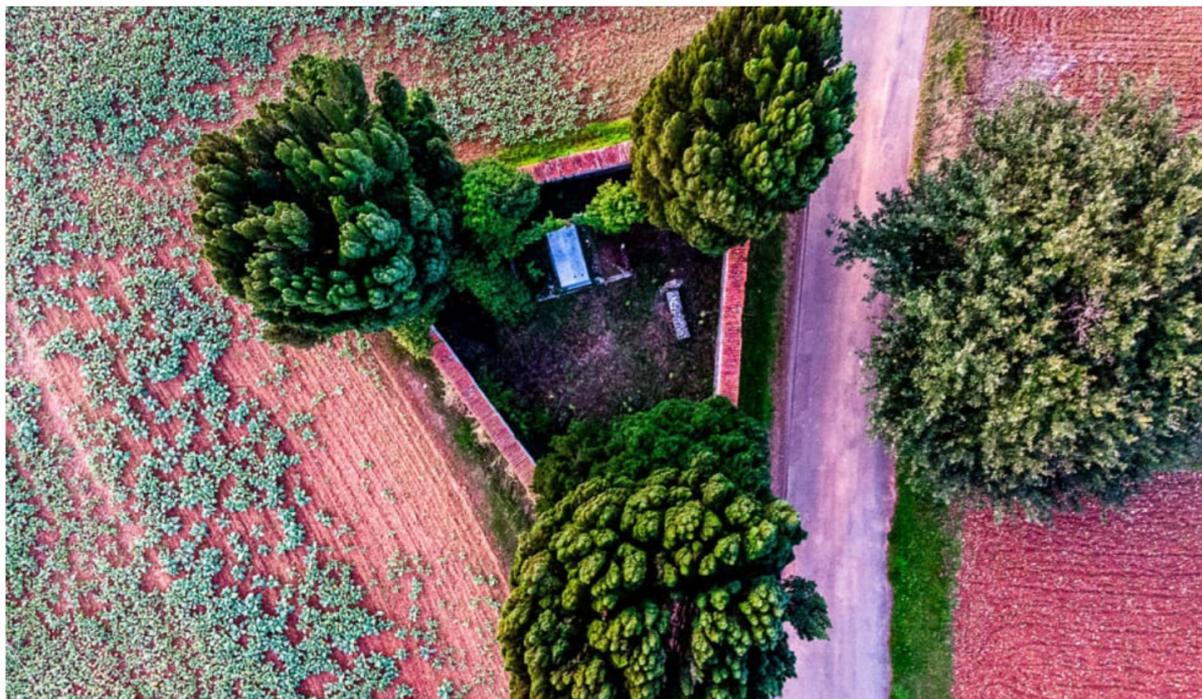




ABONNÉS PATRIMOINE - FRANCE

À Melle, les cimetières familiaux dans l'œil du drone

« NR 79 du 21/01/2024 »



Entre champs agricoles et route, des tombes esseulées.

© Photo Didier Darrigrand

Une collection de trois cents clichés ! Le photographe Didier Darrigrand s'est lancé dans un projet original, multipliant les images, prises par drone, de cimetières protestants parsemant le territoire melleois.

« J'ai le tutoiement facile, j'espère que ça ne te dérange pas ». Le rond de jambe, très peu pour **Didier Darrigrand**. En ce jour de froid polaire, le photographe, casquette vissée sur une tête débordante de cheveux ébouriffés, déboule sur le parking principal de Melle, commune de 5.900 habitants dans le sud-est des Deux-Sèvres.

Direction Le trésor, un vaste centre des impôts désaffecté aux murs crème, accueillant depuis juin dernier un collectif d'artistes et d'artisans créatifs. Didier Darrigrand, quasi 60 ans, correspondant pour *La Nouvelle République* depuis une dizaine d'années, ferait presque figure de taulier au milieu de ces vingt-cinq locataires.

Des projets insolites

Dans une pièce, tout en haut de l'imposante demeure bourgeoise, cet enfant des radios libres a installé son studio photo, juste en face de l'atelier d'un jeune luthier. Il y fait frisquet, alors que les températures chutent, mais pas de quoi freiner le débit de paroles d'un photographe curieux de tout, amoureux de « *sa région* », qu'il arpente depuis tout petit, au gré de ses envies.

Indépendant, il déclenche sa prise de vue sur commande (culture, tourisme, mairie), mais se laisse aussi happer par des projets plus personnels. « *Je peux travailler sans but précis si cela m'intéresse !* ». Après avoir photographié des châteaux d'eau, des **éoliennes Bolée**, voici qu'il multiplie les clichés, avec un drone, de cimetières familiaux, soigneusement cartographiés pour lui-même.

Des tombes protestantes, cachées au milieu de champs, au fond de jardins privés ou au bord de routes, qui jalonnent ce territoire historiquement calviniste. Ces images étonnantes, déjà trois cent en tout, il les partage **sur ses réseaux sociaux**.



Didier Darrigrand, 60 ans, a réalisé une cartographie des cimetières familiaux dans le Mellois. Des tombes qu'il photographie avec un drone.

© Photo NR Flore Mabillean

La photographie en drone, comment est-ce venu ?

Ce que j'aime dans mes photos, c'est montrer des scènes que les gens n'ont pas pu voir, l'histoire qu'elles racontent, mais aussi le graphisme qui s'en dégage. Avec le drone, je me suis aperçu qu'on avait un point de vue inédit, totalement vertical, sans relief, juste avec des lignes, des courbes, des couleurs. J'ai survolé un cimetière, je l'ai photographié, on aurait dit un parking ! J'ai donc commencé à en faire une série. L'intérêt, c'était aussi qu'ils étaient en dehors des villes et que j'avais le droit de les survoler.



Un cimetière familial toujours entretenu.

© Photo Didier Darrigrand

À quel moment ce projet s'est-il orienté vers les cimetières protestants ?

En même temps, sur le conseil de quelqu'un sur Facebook ! Je n'ai pas fait de recherches historiques à ce sujet, je sais des choses que j'ai lues, mais je suis très attaché au territoire, cela fait partie du patrimoine. Mes parents se sont rencontrés par le protestantisme, et quand j'étais môme, une fois par an, mon père m'emmerdait pour aller entretenir un cimetière familial qui n'était pas à nous. L'idée, c'est vraiment de montrer leur diversité avec des tombes plus ou moins anciennes, la présence de petits murets, des formes triangulaires, etc. Mais je ne dirai jamais où ils se situent.



« Certains cimetières sont graphiquement très beaux. Leurs herbes hautes peuvent ressembler, vue du drone, à des cheveux» observe Didier Darrigrand. [f. Mellois](#).

© Photo Didier Darrigrand



Comment s'explique cette présence de cimetières familiaux dans le Mellois ?

À l'époque où les protestants n'avaient pas le droit d'être enterrés dans les cimetières communaux, ils ont créé des cimetières privés. Ils sont souvent vieux, les maisons ont été rachetées par des gens qui n'ont aucuns liens de parenté avec les personnes enterrées. Certains se disent que c'est du patrimoine, ils l'entretiennent, alors que plus personne n'y vient, que ce n'est pas leur famille, et qu'ils ne sont pas protestants !

1997

C'est la date de création de l'**Association pour la sauvegarde des cimetières familiaux protestants** (ASCFP), qui entretient ces tombes, très nombreuses dans les cantons de Saint-Maixent et Melle, les restaure et fait découvrir ce patrimoine rural original. À partir du 16^e siècle, les protestants, persécutés par le pouvoir catholique, enterrent leurs morts dans la clandestinité. Malgré les changements politiques et la liberté confessionnelle retrouvée, les protestants du Poitou vont continuer à enterrer leurs morts dans leurs cimetières familiaux.





Voici le détail d'une des tombes situées dans le jardin de Mathilde Véron.

© Photo Mathilde Véron

Deux cimetières au fond du jardin

Des tombes au fond d'un jardin ? Ce qui pourrait paraître insolite dans de nombreuses régions françaises, ne l'est pas dans le Poitou. Les protestants, nombreux dans la région, et persécutés par le pouvoir catholique à partir du 16^e siècle, enterraient leurs morts clandestinement, dans des propriétés privées, des champs ou même des caves.

Une tradition qui a ensuite perduré, malgré l'affirmation de la liberté confessionnelle. Mathilde Véron, habitante de Rom, à 20 km de Melle, abrite d'ailleurs dans son jardin deux petits cimetières familiaux, datant de la fin du 19^e et du début du 20^e. « *Lorsque l'on a visité la maison, l'agent immobilier nous a montré l'un d'eux, se rappelle cette guide conférencière de bientôt 34 ans. Il était difficilement accessible, recouvert de ronces et de lianes. Après l'achat, nous avons nettoyé le terrain. En allant un peu plus loin, nous en avons découvert un deuxième* ».

Une présence, tombée dans l'oubli, qui n'avait été indiquée ni par le professionnel de l'immobilier, ni par le notaire. « *Au cours de mes visites, les gens venant d'un peu plus loin peuvent être un peu choqués ou interpellés par cela, explique la trentenaire. Mais cela fait partie du patrimoine local qu'il faut protéger et même valoriser. Lorsque l'on se balade dans les villages, sur les chemins, on découvre des cimetières parsemés, de maisons en maisons, cela fait partie du décor* ».

Tous les propriétaires de demeures où sont situées des tombes protestantes doivent obligatoirement laisser un droit de passage aux familles venant honorer leurs défunts. « *Les cimetières dans notre jardin sont assez anciens, on se doutait que personne n'était venu depuis longtemps, reprend Mathilde Véron. Mais celui d'une maison voisine est régulièrement visité.* »

**la Nouvelle
République.fr**